



# Rapport d'Activités 2021





# Rapport d'Activités 2021



# som- maire

- 1 Edito
- 2 Une année avec un passage de témoin
- 10 Axe 1 : Renforcer le rôle du CNOSF
- 16 Axe 2 : Se mobiliser pour un plan de relance
- 20 Axe 3 : Accompagner les transformations
- 26 Axe 4 : Agir pour les Grandes Causes Nationales
- 34 Axe 5 : Participer à la réussite de Paris 2024 et à son héritage
- 40 Axe 6 : Faire rayonner le sport
- 46 Conférence des conciliateurs
- 48 Rapport de Gestion



## Edito

**Une élection au CNOSF est un passage de témoin. Il s'agit pour les nouvelles équipes de s'appuyer sur l'histoire et l'héritage de la structure pour les consolider, tout en impulsant des politiques et des actions nouvelles. L'équipe dirigeante élue le 29 juin dernier, et qui m'accompagne au quotidien en tant que Présidente, s'est d'emblée inscrite dans cette double logique.**

La force et la richesse de notre mouvement résident dans sa diversité ; il nous faut cultiver cela tout en développant l'unité des fédérations Olympiques, non Olympiques, affinitaires, scolaires et universitaires.

Comme un symbole du changement dans la continuité, le rapport d'activités 2021 est à cheval sur deux mandatures : celle de la précédente équipe qui a fait en sorte que notre pays organise les Jeux et Paralympiques en 2024 et celle de la nouvelle équipe qui sera à la tête de la délégation française qui prendra part aux JO en France.

Ce mandat a commencé tambour battant au niveau sportif avec la conduite de la délégation française qui a participé aux Jeux Olympiques d'été à Tokyo, puis avec la préparation et l'accompagnement de la délégation qui a pris part aux Jeux Olympiques d'hiver à Pékin. Assurer la logistique de deux



La raison d'être du CNOSF est d'accompagner ses membres et ses relais locaux dans leur développement.

événements sportifs majeurs, à six mois d'intervalle, et dans un contexte sanitaire inédit, a été une gageure et un véritable exploit. Je remercie les athlètes qui ont su s'adapter à ce contexte tout à fait exceptionnel et ont porté haut les couleurs de la France, ainsi que les équipes du CNOSF et celles fédérales qui ont travaillé pour mettre les sportives et les sportifs dans les meilleures dispositions.

En parallèle, et dès le 29 juin 2021, nous nous sommes engagés dans la transformation du CNOSF avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance, comme par exemple la parité au sein du Bureau Exécutif et au niveau des co-présidences des commissions, et avec l'adaptation de l'organisation opérationnelle. Il était important de prendre le temps nécessaire pour bâtir des fondations solides afin d'agir au mieux dans les intérêts du mouvement sportif français.

Dès le lendemain de l'élection, nous nous sommes également attelés à la mise en œuvre des 6 axes, des 30 engagements et des 121 propositions de notre programme politique « *Révétons la France du Sport* ».

Notre fil conducteur est, et sera pendant tout le mandat, le service aux fédérations sportives, aux groupements nationaux sportifs et à nos structures déconcentrées. Une association n'existe pas pour elle-même mais pour mener des missions pour le bien commun de

ses membres. La raison d'être du CNOSF est donc d'accompagner ses membres et ses relais locaux dans leur développement.

Ce service aux membres s'est d'emblée matérialisé par des travaux autour de grandes causes nationales (éducation et jeunesse, santé, sport pour tous, insertion, mixité et diversité, développement durable, luttes contre les violences et les discriminations) et de la transformation économique de nos organisations sportives.

De grands et magnifiques défis nous attendent dans les années à venir. Nous aurons notamment l'enjeu collectif de faire de notre pays une nation sportive, en particulier après les deux années difficiles que nous venons de vivre en raison de la COVID-19, et en nous inscrivant dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024, dont il nous faut poursuivre la construction de l'héritage immatériel.

Le rapport d'activités que vous avez entre les mains démontre la richesse et la densité des actions menées par les instances dirigeantes et les salariés du CNOSF au bénéfice du sport. Je vous en souhaite une bonne lecture !



**Brigitte HENRIQUES**

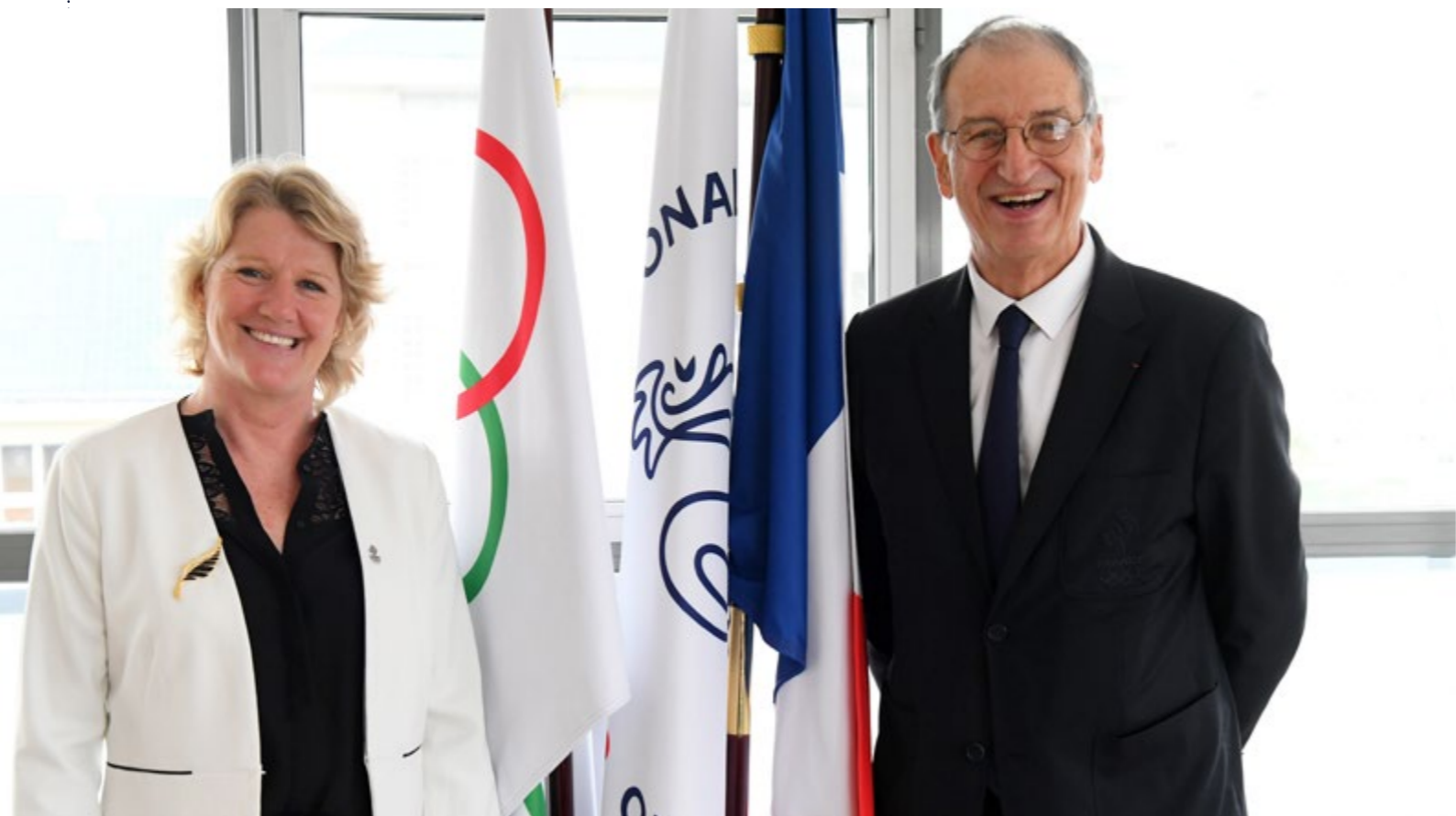
PRÉSIDENTE  
DU COMITÉ NATIONAL  
OLYMPIQUE ET  
SPORTIF FRANÇAIS

# Une année avec un passage de témoin

**Mardi 29 juin 2021**, près d'un mois avant l'ouverture des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, l'Assemblée générale du CNOSF a élu Brigitte Henriques à la présidence du Comité national olympique et sportif français. Avec 57,87% des voix obtenues au premier tour de scrutin, Brigitte Henriques est devenue la première présidente de l'institution. Elle a succédé à Denis Masegla, président du CNOSF depuis 2009. A l'occasion de cette Assemblée générale, un nouveau conseil d'administration a égale-

ment été élu qui accompagnera pour cette nouvelle mandature Brigitte Henriques et son Bureau exécutif élargi, notamment composé de Didier Seminet, secrétaire général, Michel Callot, trésorier général et Astrid Guyart, secrétaire générale adjointe.

**L'année 2021 s'est donc accomplie sous deux présidences, avec un passage de témoin entre les deux équipes et une continuité sur certains projets.**



## UNE ÉQUIPE DE FRANCE UNIE

À 100 jours des Jeux de Tokyo 2020 et à l'initiative du CNOSF, du CPSF et de Paris 2024, les équipes de France olympique et paralympique se sont unies pour former une seule et même « équipe de France ».

Olympiens ou Paralympiens, issus de sports d'hiver ou d'été, jeunes talents ou légendes du sport... sans distinction d'aucune sorte, tous les athlètes français se retrouvent autour du même drapeau et de la même recherche d'excellence sportive. Tous constituent désormais cette équipe de France inclusive et plus ambitieuse.

Pour la première fois à Tokyo, deux porte-drapeaux ouvraient le défilé des délégations lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux. Clarisse Agbegnonou (judo) et Samir Aït Saïd (gymnastique) ont ainsi été élus porte-drapeaux pour les Jeux Olympiques, au sein et par une assemblée d'ambassadeurs sportifs désignés par leur fédération.

L'équipe de France, forte de 378 athlètes au total (212 hommes, 166 femmes), a remporté 33 médailles lors des Jeux Olympiques de Tokyo : 10 médailles d'or, 12 d'argent et 11 de bronze. Par-delà les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, au cours desquels les Bleus ont remporté 87 médailles au total, cette union répond à l'ambition du sport français de relever, à domicile, le défi sportif de Paris 2024 et d'une équipe de France plus forte et performante.

# 31

## ENTRETIENS

réalisés par le Pôle haut-niveau du CNOSF avec les fédérations pour préparer Tokyo 2020

# 6

## COMMISSIONS

Consultatives de Sélections Olympiques pour constituer la délégation olympique de Tokyo 2020



**87**  
Médailles

## LA DÉLÉGATION OLYMPIQUE À TOKYO

**212**

Hommes

**166**

Femmes

**10**

Médailles d'or

## PRÉPARER L'ACCUEIL DE PARIS 2024

Suite à la crise sanitaire et au report des Jeux Olympiques de Tokyo, le CNOSF a œuvré sur la première partie de l'année à accompagner Paris 2024 dans la poursuite de la préparation des Jeux. L'implication des fédérations dans l'élaboration des stratégies a été au cœur de la collaboration de l'année 2021 avec Paris 2024. Pour ce faire, le CNOSF et Paris 2024 ont travaillé en étroite collaboration avec les fédérations afin de définir les domaines d'implication du mouvement sportif autour des trois piliers constitutifs de Paris 2024 : la célébration, l'héritage et l'engagement. Le CNOSF et Paris 2024 ont dans ce cadre organisé 5 réunions ou séminaires.

## UNE DYNAMIQUE JEUNESSE SOUTENUE PAR L'ENGOUEMENT POUR PARIS 2024

L'Education est au cœur du projet olympique et constitue depuis toujours un pilier de l'action du CNOSF. Avec quels-sports-pour-toi.com, le CNOSF a développé un nouvel outil pédagogique permettant de présenter l'ensemble des disciplines existantes. Accessible à tous, il vise principalement à sensibiliser la jeunesse et constitue une passerelle avec Mon Club Près de Chez moi.

Dans la continuité de ses actions pédagogiques et de développement de la culture sportive et olympique, le CNOSF a poursuivi son déploiement des Classes Olympiques et soutenu une forte mobilisation du mouvement olympique territorial sur les thématiques éducatives. L'ensemble des actions du projet « Education » de Paris 2024, auquel le CNOSF et le mouvement olympique participent, suscitent en ce sens une réelle dynamique. La Semaine Olympique et Paralympique 2021 s'est ainsi tenue sur le thème de la santé et a sensibilisé plus de 500 000 jeunes dans toute la France.

# 18 000

### ÉLÈVES

concernés par les Classes Olympiques



8 mars 2021, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le CNOSF et la Fondation Alice Milliat ont installé une œuvre en hommage de la dirigeante pionnière du sport féminin dans le hall d'entrée de la Maison du sport français.



## LE SPORT AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

L'action du CNOSF pour soutenir des dynamiques sociétales, proposer des modèles, partager les bonnes pratiques, est portée par la conviction que le sport doit et peut apporter à la société, dans toutes ses dimensions : sport-santé, développement durable, éducation et jeunesse, mixité...

Le CNOSF a poursuivi en ce sens l'animation des réseaux thématiques des référents dans les fédérations et les CR(DT)OS, avec plusieurs objectifs...

**Être exemplaire :** réalisation d'un audit énergétique du bâtiment du CNOSF avec le Bureau Véritas

**Fournir des outils :** renforcement de la Carte Passerelle, mobilisation des CR(DT)OS pour le déploiement de Classes Olympiques, création d'une infographie « Prévention et sensibilisation du harcèlement et des abus dans le sport » à destination de tous les publics.

**Modéliser des actions :** modélisation des démarches RSO de 3 fédérations et d'autant de CDOS/CROS en fiches pratiques et infographies.

**Valoriser les bonnes pratiques :** nouvelle version du Label « Développement durable, le sport s'engage » plus moderne et lisible, valorisation des parcours de femmes dirigeantes au sein du Mouvement sportif dans le cadre du programme Dirigeantes.

**Consulter :** co-organisation avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) du colloque antidopage les 7, 8 et 9 avril avec 200 participants, animation du réseau des référents Education des fédérations et des CDOS/CROS/CTOS, participation de 40 fédérations au groupe de travail interfédéral Développement durable/RSO.

## SPORT EN FRANCE SE DÉVELOPPE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, en sus d'une demi-douzaine de partenaires annonceurs annuels, FranceTV Publicité est devenue la régie publicitaire exclusive de la chaîne TV Sport en France. L'intégralité des revenus générés sera réinvestie dans la production de contenus additionnels.

Pour s'affirmer comme un média global et s'adapter aux nouveaux usages de consommation, notamment des publics les plus jeunes, Sport en France a lancé, le 26 mai 2021, sa première application mobile. En complément des programmes de la chaîne, elle offre aux fédérations la possibilité de diffuser leurs événements en streaming et de gérer un espace dédié pour diffuser tout type de programme. Le catalogue, déjà riche de plus de 3 500 vidéos à la demande, y est accessible gratuitement et sans obligation d'inscription, de même que des formats podcasts, également disponibles sur les plateformes spécialisées.

## L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRATIQUES SPORTIVES

Le Centre de ressources du CNOSF poursuit son développement. Capitalisant études et autres bonnes expériences fédérales, il permet d'appuyer les échanges d'expertises entre acteurs fédéraux en charge du développement des pratiques.

L'étude sur le développement des pratiques à l'échelle des territoires de vie a mis en exergue les atouts et faiblesses des aménagements sportifs sur les dynamiques d'animation sportive des territoires. Ces analyses statistiques ont notamment alimenté les diagnostics territoriaux réalisés dans le cadre de la mise en place des Conférences régionales du sport.

Parmi les événements de l'année, le troisième séminaire « développement de la pratique sportive », organisé le 13 avril sur le thème des enjeux liés aux équipements sportifs dans le cadre du déploiement territorial de l'Agence nationale du Sport a réuni plus d'une centaine de participants de toute la France.

## L'ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions programmées dédiées aux politiques d'emplois, de formation et de qualification, les activités de l'organisme de formation ont mobilisé au premier semestre 215 stagiaires provenant de l'ensemble du mouvement sportif.

Séminaires, journées d'échanges avec les référents Emploi/Formation des fédérations, des CR(DT)OS et autres webinaires de présentation de l'outil de calcul du coût de l'emploi ont animé l'année en matière d'appui à la professionnalisation, mobilisant de 70 à 150 participants sur chaque événement.



## JEUX DES JEUNES

Inscrits dans le programme « Héritage » de Paris 2024, les Jeux des Jeunes sont une action de sensibilisation à la pratique du sport lancée par le CNOSF en association avec l'UNSS et l'UGSEL.

Initiés sous la mandature précédente et adaptés à la situation sanitaire, leur mise en œuvre a donné lieu en 2021 à une première étape, locale et 100% digitale appuyée sur l'application Tous en Forme, conçue par l'APHP et l'Université de Paris. Entre mars et juin, elle a mobilisé plus de 15 000 adolescents et 267 établissements scolaires issus de 90 départements - y compris en Outre-mer - sans oublier 11 collèges français à l'étranger.



POUR ALLER  
PLUS LOIN

# 13,83%

DES ÉLÈVES DE 5ÈME ET 4ÈME SONT EN SURPOIDS\*

# 15 000

ADOLESCENTS PARTICIPANTS AUX JEUX DES JEUNES

# 267

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES CONCERNÉS PAR LES JEUX DES JEUNES

La finale des Jeux des Jeunes, tenue les 17 et 18 octobre 2021 à l'INSEP, a été marquée par la restitution de l'analyse épidémiologique menée par l'APHP lors de la phase qualificative. Sélectionnés au regard de leur taux de participation à la première étape, 90 collèges issus de 80 départements ont été représentés lors de cette finale, chacun par une équipe mixte et paritaire de six élèves - dont au moins 50% non licenciés à l'Association Sportive du collège ou en club.



\*ANALYSE  
ÉPIDÉMIOLOGIQUE APHP  
- CNOSF 2021



Cette finale a proposé des activités peu ou pas pratiquées dans les collèges, réalisées par tous les élèves sous forme de relais : parcours d'obstacles, tir laser, sport boules (tir progressif), vélos connectés, danse, paraSport, mais aussi ateliers de sensibilisation (usage du Smartphone, lutte contre le dopage, discrimination). Une dizaine d'Olympiens a rendu la fête encore plus belle en remettant une médaille à chaque élève participant tandis que, la veille, un pensionnaire de l'INSEP avait échangé avec les collégiens pour leur évoquer la vie de sportif de haut niveau.



VIDÉO DE  
LA FINALE





Axe 1

# Renforcer le rôle du CNOSF



# Renforcer le rôle du CNOSF



**Brigitte HENRIQUES**

PRÉSIDENTE  
DU CNOSF

## COMMENT RENFORCER LE RÔLE DU CNOSF AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS ?

- ❑ **Façonner le rôle de leadership et d'influence**
- ❑ **Servir et créer l'unité des fédérations**
- ❑ **Faire du CNOSF un lieu attractif et écoresponsable**
- ❑ **Communiquer sur l'action du CNOSF et du mouvement sportif**
- ❑ **Moderniser la gouvernance**
- ❑ **Renforcer les relations avec les CR(DT)OS**
- ❑ **Consolider les liens avec l'écosystème**



**Didier SEMINET**

SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL ET CO-  
PRÉSIDENT DE LA  
COMMISSION DES  
TERRITOIRES



**Astrid GUYART**

SECRÉTAIRE  
GÉNÉRALE ADJOINTE  
ET CO-PRÉSIDENTE  
DE LA COMMISSION  
DES TERRITOIRES



**James BLATEAU**

VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DU  
SERVICE AUX  
MEMBRES



**Éveline CIRIEGI**

REPRÉSENTANTE  
DES CROS



**Philippe MANASSERO**

REPRÉSENTANT  
DES CDOS



**Sylvie LE MAUX**

CO-PRÉSIDENTE DU  
CLUB FRANCE DES  
PARLEMENTAIRES



**Charles FERREIRA**

CO-PRÉSIDENT DU  
CLUB FRANCE DES  
PARLEMENTAIRES



**Emmanuelle BONNET-OUALDJ**

CO-PRÉSIDENTE DE  
L'OBSERVATOIRE  
FÉDÉRAL



**Boris DARLET**

CO-PRÉSIDENT DE  
L'OBSERVATOIRE  
FÉDÉRAL



**Prune ROCIPON**

CO-PRÉSIDENTE  
DE LA COMMISSION  
JURIDIQUE,  
ADMINISTRATIVE ET  
DES STRUCTURES



**Jacques BETTENFELD**

CO-PRÉSIDENT DE  
LA COMMISSION  
JURIDIQUE,  
ADMINISTRATIVE ET  
DES STRUCTURES



**Yannick SOUVRE**

CO-PRÉSIDENTE  
DE LA COMMISSION  
SPORT  
PROFESSIONNEL



**Éric TANGUY**

CO-PRÉSIDENT DE  
LA COMMISSION  
SPORT  
PROFESSIONNEL



## UNE NOUVELLE GOUVERNANCE AU SEIN DU CNOSF

Avec un bureau exécutif composé de 6 femmes et 6 hommes, qui intègre un représentant des athlètes, et avec chaque commission co-présidée par une femme et un homme, la gouvernance politique est renouvelée et paritaire.

Une nouvelle méthode de travail a également été instituée avec les fédérations qui sont consultées sur de nombreux sujets d'actualité au travers d'un décloisonnement agile. Le premier "dîner des présidents" a été organisé à la Maison du sport français pour mieux se connaître et partager, entre président(e)s, des informations et des bonnes pratiques.

Une réflexion a également été lancée sur le fonds de modernisation des président(e)s afin d'accompagner le mouvement de professionnalisation des instances dirigeantes fédérales.

Enfin, pour prendre le pouls du terrain, les CR(DT)OS sont régulièrement consultés.

## DES RENCONTRES INSTITUTIONNELLES AVEC LES DÉCIDEURS SPORTIFS ET POLITIQUES

En parallèle des échanges réguliers avec le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et la Ministre déléguée chargée des Sports des rencontres ont également été organisées avec d'autres ministres concernées par le sport : Sarah El Haïry, la Secrétaire d'État à la Jeunesse et à l'Engagement, et Elizabeth Moreno, la Secrétaire d'État à l'Égalité femmes-hommes, notamment.

A l'automne, le Premier ministre a reçu à Matignon la Présidente du CNOSF accompagnée d'une délégation de président(e)s de fédérations.



## LES TEXTES LEGISLATIFS ET LES RELATIONS AVEC LES PARLEMENTAIRES

En 2021, près d'une vingtaine d'auditions du CNOSF par les députés et les sénateurs ont eu lieu. Concernant la PPL "Sport", un groupe de travail dédié et une consultation des fédérations ont permis de proposer 25 amendements défendus auprès des parlementaires lors de l'examen de la proposition de loi au Sénat puis à l'Assemblée nationale. Le CNOSF a par ailleurs partagé des propositions et avis au ministère des Sports sur les textes réglementaires issus de la loi "Principes de la République", tant sur le contrat de délégation que sur le contrat d'engagement républicain.

Enfin, le Club France des Parlementaires, qui a vocation à informer les députés et sénateurs des enjeux et réalités du mouvement sportif et à les partager avec ses membres, a été créé.

## LA CONTRIBUTION DU CNOSF A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Un comité de pilotage regroupant des représentants du CNOSF, du CPSF, des fédérations, des ligues professionnelles, des athlètes de haut niveau, des organes déconcentrés du CNOSF et des personnalités qualifiées a été mis en place.

Durant 4 mois, une consultation fédérale et territoriale a permis de faire émerger les propositions concrètes du mouvement sportif et de formaliser la contribution "Le Sport, un projet pour la France".



"LE SPORT, UN PROJET  
POUR LA FRANCE"



### LES CONSEILLERS TECHNIQUES SPORTIFS (CTS)

La mobilisation du mouvement sportif a permis de revenir en grande partie sur la perte programmée en 2021 du nombre de CTS dans les fédérations. Cette mobilisation a également abouti à l'annonce par Jean-Michel Blanquer du gel de la trajectoire de baisse du nombre de CTS en 2022.

### LE RENFORCEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES DU MOUVEMENT SPORTIF

Hébergé sur l'extranet du CNOSF depuis maintenant deux ans, l'alimentation en informations et autres documentations s'est poursuivie durant l'année 2021. Des rubriques liées à « appui à l'engagement », à la « mixité » ou encore à l'« héritage 2024 » sont venues enrichir le contenu tout comme y ont contribué les études sur « l'analyse territoriale du développement de la pratique sportive » ou encore sur les « actions à caractère social des fédérations ».

### LA MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE

S'appuyant entre autres sur les ressources capitalisées au sein du centre de ressources, le futur guichet unique permettra d'apporter rapidement aux membres du CNOSF, les réponses à leurs besoins fondées sur la mutualisation ou encore la valorisation des bonnes pratiques.

La mise en place, durant l'été 2021, de la Hotline Pass'Sport ainsi qu'une adresse de messagerie dédiée, en ont été les prémices.

### LA DÉLÉGATION D' ACTIONS AUX CROS, CDOS ET CTOS

Le premier semestre 2021 a essentiellement été consacré aux renouvellements des instances dirigeantes des CROS, CDOS et CTOS (CR(DT)OS). Il aura également permis la désignation des deux représentants étant amenés à siéger au conseil d'administration du CNOSF, à savoir Evelyne Ciriegi pour les CROS et CTOS et Philippe Manassero pour les CDOS.

2021 aura également été marquée par la forte implication du réseau et en particulier des CDOS, dans le déploiement du Pass'Sport sur l'ensemble des départements.

Pour cette nouvelle Olympiade, le fonctionnement et la composition de la Commission des territoires ont été revus, afin d'y assurer une totale représentativité des territoires régionaux qu'ils soient métropolitains ou ultra-marins.

Les orientations d'animation de ce réseau composé des 118 CR(DT)OS ont également pu être confirmées sur la base des quatre thématiques devenant le fil rouge des travaux à mener : Education et Citoyenneté, Professionnalisation, Santé et Bien-être, Politiques publiques et Haut-niveau.

Une priorisation sera, de plus, prise en compte en 2022 autour des actions en lien avec Paris 2024 et le soutien à la structuration du Mouvement sportif.

### LA CREATION DE L'« OBSERVATOIRE DU SPORT FEDERAL »

Créé fin 2021, l'Observatoire fédéral s'est dans un premier temps consacré à la capitalisation des données propres à chacune des fédérations et à en faciliter l'accès ; les portraits fédéraux en sont un exemple. La mise en place d'une veille sur les études et les publications traitant du sport, en est également un élément structurant. La mise en place de la Commission de l'Observatoire du sport fédéral, présidée par Emmanuelle Bonnet-Oulaldj et Boris Darlet, viendra compléter ce dispositif au second trimestre 2022.

### COMMISSION DU SPORT PROFESSIONNEL

Sept fédérations (basketball, football, handball, hockey sur glace, volleyball, rugby, natation) se sont réunies sous la forme de groupes de travail autour de deux objectifs : professionnaliser les divisions semi-professionnelles (notamment le statut des sportifs et sportives de ces divisions) et développer le sport collectif féminin. La Commission a également rédigé, avec le Ministère de l'Intérieur, le Guide « Sport et mobilité » relatif à la circulation des athlètes en France et à l'étranger.

### COMMISSION JURIDIQUE

Dans le cadre d'évolutions législatives récentes, la Commission a émis de nombreux avis techniques sur des projets d'arrêtés et de décrets. Elle a également rendu un avis sur l'ensemble des demandes de délivrance et de renouvellement de délégation (campagne 2022-2025). Enfin, elle s'est prononcée sur trois demandes d'adhésion au CNOSF.

6

#### ÉTUDES

6 études pilotées ou copilotées par l'Observatoire fédéral parmi lesquelles : portraits des fédérations, analyse territoriale - développement de la pratique sportive en métropole

5

#### CONSULTATIONS

5 consultations du mouvement sportif parmi lesquelles : recensement et analyse des licences entre 2019 et 2021, enquête portant sur la mixité dans les organisations sportives représentatives (nationales et territoriales) et la consultation sur le Pass sanitaire

+300

#### RESSOURCES

+300 ressources partagées sur le Centre de ressources parmi lesquelles : Guide - dispositifs financiers - mai 2021, FAQ - Pass'sport - septembre 2021, Guide Dirigeant.e.s CR(DT)OS - octobre 2021

188

#### CR(DT)OS

3

#### SÉMINAIRES

600

#### ACTIONS

Plus 600 actions territoriales soutenues dans le cadre du PSF 2021

25

#### RÉFÉRENTS TERRITORIAUX ET COORDINATEURS INTERRÉGIONAUX

+20

#### VISIOCONFÉRENCES

Une vingtaine de visioconférences sur des thématiques telles que Paris 2024, Sport en France, Pass'Sport



Axe 2

**Se mobiliser pour  
un plan de relance**



# Se mobiliser pour un plan de relance



**Didier SEMINET**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



**Christian DULLIN**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU PLAN DE RELANCE ET RÉFÉRENT COVID-19



**James BLATEAU**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU SERVICE AUX MEMBRES

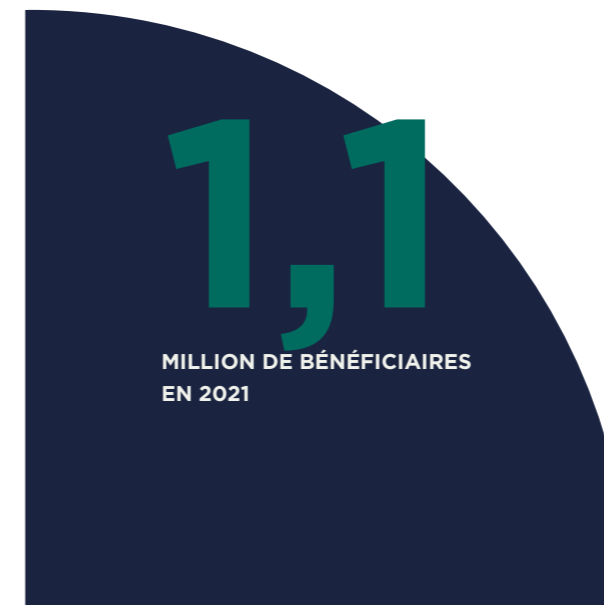
## COMMENT SE MOBILISER POUR UN PLAN DE RELANCE DU SPORT À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

- Co-organiser une communication nationale**
- Renforcer le soutien et les aides financières aux clubs et fédérations**
- Accompagner clubs et fédérations à l'accès aux aides**
- Se rassembler pour favoriser la relance du sport**



### ACCOMPAGNEMENT POUR LE DÉPLOIEMENT DU PASS'SPORT

Le CNOSF et ses structures déconcentrées (CDOS/ CROS) se sont pleinement mobilisés pour accompagner les clubs dans la mise en œuvre opérationnelle du Pass'Sport et notamment pour la création de leur Compte Asso. Les CDOS ont été identifiés comme un maillon central du dispositif en étant les tiers payeurs des clubs et le relai local entre les clubs et l'administration.



### GESTION DE LA CRISE SANITAIRE ET RENTRÉE SPORTIVE 2021

Dès le mois de juillet, le mouvement sportif s'est engagé pour la vaccination, gage d'une rentrée sportive 2021 réussie. Durant l'été, le CNOSF a accompagné les fédérations et les clubs dans la mise en place du pass sanitaire. Grâce aux retours des fédérations suite à une consultation, les demandes du mouvement sportif (contrôle pragmatique des bénévoles, report à fin septembre de l'obligation du pass pour les mineurs...) ont été prises en compte par le gouvernement. Le pass sanitaire puis vaccinal a permis une reprise normale des activités en club et une continuité des activités proposées malgré une reprise épidémiologique à la fin de l'année 2021.



### TRAVAIL AVEC L'AGENCE NATIONALE DU SPORT POUR ACCOMPAGNER LES CLUBS ET LES FÉDÉRATIONS

Le CNOSF s'est pleinement engagé dans les travaux de l'Agence nationale du Sport aussi bien sur le développement des pratiques (avec notamment la co-construction de la nouvelle stratégie pour 2022-2025) que sur le programme Ambition Bleue et les enjeux de performance pour 2024 et au-delà. Au plan financier, alors que le budget initial de l'Agence nationale du sport prévoyait une baisse des enveloppes des Plans Sportifs Fédéraux et du Fonds de compensation de perte des licences, le CNOSF a travaillé avec le gouvernement et l'Agence nationale du Sport pour mobiliser des moyens complémentaires. Cette mobilisation s'est traduite par l'obtention de deux enveloppes supplémentaires (de 6 et 2 millions d'euros) permettant de maintenir en 2022 des budgets identiques à ceux de 2021.

### LE FONDS DE SOLIDARITÉ ÉQUIPEMENTIER

Le fonds de solidarité équipementier est un dispositif créé par le CNOSF qui vise à équiper en tenues de représentation les fédérations olympiques qui n'ont pas d'habilleurs officiels. En 2021, 11 fédérations en ont bénéficié :

- La FF Aviron
- La FF Canoë Kayak et Sports de Pagaie
- La FF Danse
- La FF Escrime
- La FF Haltérophilie Musculation
- La FF Lutte
- La FF Montagne et Escalade
- La FF Natation
- La FF Pentathlon Moderne
- La FF Voile
- La FF Taekwondo

Le nouvel équipementier Le Coq Sportif a pu s'impliquer dans ce dispositif pour la première fois et a distribué plus de 20 000 pièces aux athlètes et encadrants qui ont pu porter les couleurs de l'équipe de France lors des événements internationaux tout au long de l'année.

Le fonds de solidarité équipementier est reconduit chaque année jusqu'en 2024 pour permettre à chaque fédération olympique qui en a besoin d'en profiter.



Axe 3

# Accompagner les transformations



# Accompagner les transformations



**Sébastien POIRIER**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE



**Eric TANGUY**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE SPORT EN FRANCE ET DE L'INNOVATION



**Gilles ERB**

CONSEILLER MARKETING ET NOUVEAUX PRATIQUANTS



**Jean ZOUNGRANA**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LE CADRE DES GRANDES CAUSES NATIONALES



**Anne-Chantal PIGELET-GREVVY**

CO-PRÉSIDENTE DU CLUB DES ENTREPRISES



**Christian VANDENBERGHE**

CO-PRÉSIDENT DU CLUB DES ENTREPRISES

## COMMENT ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE, NUMÉRIQUE ET DURABLE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET DES CLUBS ?

- Accompagner** les stratégies de développement des fédérations
- Renforcer** l'engagement RSO des fédérations
- Amplifier** la place du sport dans l'Economie sociale et solidaire
- Participer** à la transformation numérique et médiatisation
- Construire** une plateforme de marque



A l'heure où les ruptures technologiques, la fragmentation de la médiatisation ou le changement des habitudes des Français en termes de pratique nous poussent à réinventer la proposition de valeur du sport français, nous sommes mobilisés

pour dresser un panorama de la diversité de nos modèles et accompagner, de façon très pragmatique, la transformation économique des fédérations par le partage de savoir-faire, d'expériences innovantes et la mutualisation de solutions.

SÉBASTIEN POIRIER, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

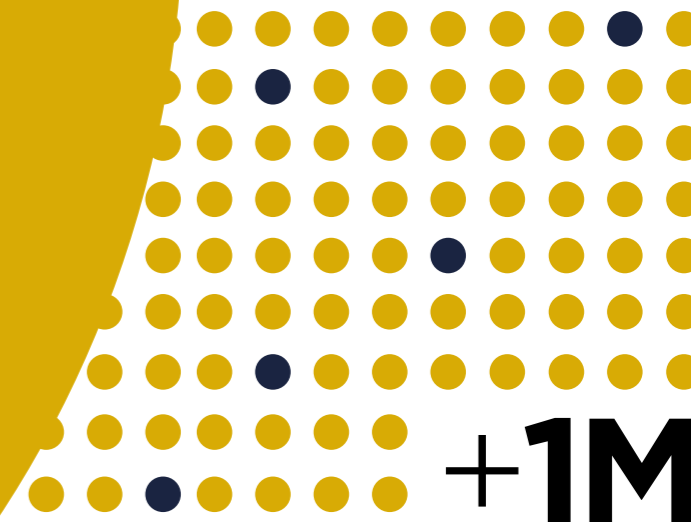
## PROGRAMME MARKETING CONJOINT AVEC PARIS 2024

Des partenaires olympiques toujours aussi nombreux : assurance (Allianz), transformation numérique (Groupe BPCE), équipements (Lacoste, jusque fin septembre 2021, puis Le Coq Sportif), électronique grand public (Panasonic), énergie (EDF) ou encore mobilité (Toyota).

**11** FÉDÉRATIONS bénéficiaires pour la première fois d'une dotation supplémentaire de tenues de représentation avec le soutien du Coq Sportif

**20 000**

PIÈCES DISTRIBUÉES tout au long de l'année par Le Coq Sportif



**+1M**

## MONCLUBPRESDICHEZMOI.COM

Depuis son lancement le 29 juin 2020 avec la société Be Sport, le CNOSF, son réseau territorial et ses 108 membres ont développé les fonctionnalités et la notoriété de la plateforme digitale monclubpresdechezmoi.com, la première plateforme digitale du mouvement sportif ouverte aux clubs fédérés et à destination du grand public, rendant le sport accessible à tous en 1 clic. Outil innovant, intuitif et collaboratif, Mon Club Près de Chez Moi aura en 2021 accompagné le déploiement du dispositif Pass'Sport et dépassé le million de visiteurs uniques.

## LES WEBINAIRES À LA LOUPE

**390 participants sur l'ensemble de ces rendez-vous.**

- **Autour de la table** : des représentants de fédérations, des startups et des experts...
- **Sujets** : le financement de la pratique sportive, les liens entre sport et développement durable, la communication externe des clubs...

## INNOVATION

**10** WEBINAIRES INNOVATION SPORT

Organisés tous les mois et diffusés sur la page « France Olympique Innovation » dans Be Sport puis disponibles en replay

## ÉTUDE DE LA MATURITÉ NUMÉRIQUE DU MOUVEMENT SPORTIF

L'année 2021 aura été marquée par la réalisation d'une étude de la maturité numérique du mouvement sportif en collaboration avec l'Observatoire du Sport de l'Université de Poitiers, la diffusion d'une émission spéciale sur Sport en France et l'organisation d'un atelier débat avec Le Tremplin qui a permis d'identifier une priorité de travail commune à plusieurs fédérations : « construire un environnement digital au service du pratiquant ou comment créer un lien direct avec les licenciés ».

La crise sanitaire a fait changer la perception du numérique pour 68% des fédérations et plus de 3 fédérations sur 4 estiment avoir besoin d'un accompagnement afin de mieux exploiter le numérique et se développer.

**80%**

FÉDÉRATIONS 80% des fédérations interrogées envisagent le numérique comme une opportunité de développement ou estiment s'être déjà bien appropriés le numérique

**86%**

FÉDÉRATIONS 86% des fédérations proposent la prise de licence en ligne à leurs clubs et/ou à leurs licenciés

**SPORT EN FRANCE**

Créé par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) en partenariat avec l'ensemble des fédérations sportives françaises et Media365, Sport en France permet la découverte de toutes les disciplines sportives à travers des contenus experts, inspirants et librement diffusables.

**270**DIFFUSIONS  
D'ÉPREUVES**90**FÉDÉRATIONS MEMBRES  
MISES EN VALEUR**1.1M**DE TÉLÉSPECTATEURS UNIQUES  
TOUS LES MOIS**460 000**

VUES SUR SPORTENFRANCE.COM

**1.1M**D'IMPRESSIONS SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX

Source : Médiamétrie 2021

**1.3**MILLION D'EUROS  
dédiés à la production  
de contenus**800 000**EUROS  
de budget médiatisation CNOSF**+500 000**EUROS  
via le fonds de soutien à la production  
audiovisuelle de l'Agence nationale du Sport**4.65**MILLIONS D'EUROS  
du groupe Reworld Media en valorisation media pour promouvoir  
l'ensemble des programmes Sport**779**HEURES  
de contenus inédits (événements, émissions, magazines, reportages,  
documentaires), au profit de 90 fédérations membres**Jean ZOUNGRANA**VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DE LA RSO ET DES SPORTS  
DE NATURE**RSO EXTERNE ET SPORTS DE NATURE**

En poursuivant en 2021 le déploiement des outils dédiés à la Responsabilité Sociétale et environnementale des Organisations sportives (RSO), le CNOSF confirme ses engagements écoresponsables et poursuit son accompagnement du mouvement olympique et sportif sur ces enjeux. C'est avec ce même objectif que le CNOSF travaillera en 2022 au renforcement de ces outils et réseaux d'acteurs.

Les sports de nature seront également au centre de notre attention avec, notamment, le renouvellement du protocole d'accord avec les Voies Navigables de France.

— Création d'une vice-présidence en charge du mieux vivre-ensemble, du développement durable et des sports de nature

— Renforcement du réseau de référents DD/RSO dans les fédérations et CDOS, CROS et CTOS

— Engagement dans un projet d'outils d'évaluation des émissions carbone des événements sportifs avec Paris 2024 et le ministère des Sports

— Création d'un groupe de travail interfédéral sports de nature // Une quarantaine de fédérations engagées dans le groupe de travail interfédéral DD/RSO

— Enrichissement de la boîte à outils RSO // 181 fiches outils partagées (x2,5 par rapport à 2020)

— 900 utilisateurs réguliers de la plateforme RSO en 2021

— 699 comptes créés sur la plateforme RSO (x2,5 par rapport à 2020)

— Un score RSO moyen des structures sportives utilisatrices de la plateforme de 47,77%

— 24 événements sportifs ont été labellisés « Développement durable, le sport s'engage » en 2021

**900**UTILISATEURS RÉGULIERS  
SUR LA PLATEFORME RSO**699**COMPTES CRÉÉS SUR  
LA PLATEFORME RSO**24**ÉVÉNEMENTS SPORTIFS  
LABELLISÉS «DÉVELOPPEMENT  
DURABLE»



Axe 4

# Agir pour les Grandes Causes Nationales



# Agir pour les Grandes Causes Nationales



**Jean ZOUNGRANA**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LE CADRE DES GRANDES CAUSES NATIONALES



**Véronique MOREIRA**

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION ET CO-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES JEUNES



**Marie-Françoise POTEREAU**

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE PARIS 2024, DE LA MIXITÉ ET CO-PRÉSIDENTE DU CLUB DE LA MIXITÉ



**Betty CHARLIER**

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA SANTÉ ET DU SPORT POUR TOUS



**James BLATEAU**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU SERVICE AUX MEMBRES



**Sarah OURAHMOUNE**

CONSEILLÈRE POLITIQUE DE LA VILLE



**Nadir ALLOUACHE**

CONSEILLER



**Catherine MOYON DE BAECQUE**

CO-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET DISCRIMINATIONS



**Guy KOLLER**

CO-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES JEUNES



**Joël DHUMEZ**

CO-PRÉSIDENT DU CLUB DE LA MIXITÉ



**Jehan LECOCCQ**

CO-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MÉDICALE



**Astrid GUYART**

CO-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS SPORTIFS



**Jean-Pierre KARAGUILLO**

CO-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS SPORTIFS

- ☐ **Éduquer les QPV et les territoires ruraux**
- ☐ **Lutter contre toutes les formes de discriminations**
- ☐ **Accentuer la mixité dans le sport**
- ☐ **Intégrer les enjeux environnementaux**
- ☐ **Amplifier le sport-santé et le sport en entreprise**
- ☐ **Professionaliser via l'engagement, le bénévolat, l'arbitrage**



Le sport est un outil social d'une grande richesse. Le Mouvement sportif est à ce titre acteur du dialogue civil dans de nombreux domaines : la santé, l'éducation, le développement durable notamment. Le CNOSF a l'ambition d'accompagner chaque acteur

sportif dans une démarche de progrès pour répondre aux grandes causes nationales du sport. Coordonner le transfert de savoir-faire, valoriser les actions efficaces et porter de nouveaux élans pour un mieux vivre-ensemble grâce au sport.

**JEAN ZOUNGRANA**, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LE CADRE DES GRANDES CAUSES NATIONALES

**COMMENT POURSUIVRE  
UNE ACTION VOLONTARISTE  
AU SERVICE DES GRANDES  
CAUSES NATIONALES DU SPORT ?**





## ÉDUCATION

Les actions sur la thématique « Education » ont pour objectif d'ancrer la dimension éducative du sport comme un des piliers incontournables du mouvement sportif et de renforcer son implication de l'école maternelle à l'université. Elles portent également sur la promotion de la culture olympique et paralympique au travers d'outils pédagogiques et de dispositifs comme les classes olympiques.

À ce titre, pour faciliter la passerelle entre l'école et les clubs, l'action Carte passerelle a été élargie aux élèves de 6ème en 2021. Le dispositif a démontré toute son utilité puisque 50% des enfants ayant testé une activité se sont licenciés dans un club.

### LA CARTE PASSERELLE

# 760 000

ÉLÈVES CONCERNÉS  
PAR LE DISPOSITIF

# 11 000

PLUS DE 11 000 CLUBS  
PARTICIPANTS

# 50%

DES ÉLÈVES AYANT TESTÉ  
L'ACTIVITÉ SE LICENCIENT À L'ISSUE

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET LES DISCRIMINATIONS

2021 a permis la mise en place de la Commission de Lutte contre les violences sexuelles et les discriminations, présidée par Jean Zoungrana et Catherine Moyon de Baecque. La lutte contre les violences sexuelles est un sujet prioritaire du CNOSF qui va accompagner les fédérations, uniformiser les décisions et renforcer les liens avec les pouvoirs publics afin de gagner le combat contre ce fléau. Le CNOSF débutera avec la construction d'un état des lieux de ces violences et de préconisations adéquates...

- **Mise en place** de la Commission Lutte contre les violences sexuelles et les discriminations

- **Sensibilisation** à la prévention des violences sexuelles des 1 120 membres de la délégation française pour les Jeux Olympiques de Tokyo

- **Formation** du staff du CNOSF pour les Jeux Olympiques de Tokyo à la prévention des violences sexuelles (une demi-journée de formation par l'association Colosse aux Pieds d'Argile) : 39 personnes formées

*Le service juridique a créé une infographie animée relative à l'appréhension et la prévention des abus et du harcèlement dans le sport, support des diverses interventions de sensibilisation notamment pour les grands événements sportifs internationaux.*

L'INFOGRAPHIE :



### MIXITÉ

La mixité est un enjeu majeur du CNOSF. L'état des lieux effectué sur les instances dirigeantes du mouvement sportif a permis d'identifier 300 postes qui devraient être occupés par des femmes pour atteindre la parité. 2022 verra ainsi la création du club des 300 femmes dirigeantes, un accompagnement à la prise de fonction dirigeante. En parallèle, un travail est réalisé sur le développement de la mixité des pratiques sportives et des métiers.

- **Réalisation d'un état des lieux** sur la mixité dans les instances dirigeantes du mouvement sportif comme point de départ des actions à mener

- **Mise en place de la parité** au sein du bureau exécutif et de chaque commission du CNOSF

- **Constitution d'une Commission Mixité** ainsi que de groupes de travail dédiés sur les sujets suivants : mixité des pratiques sportives, mixité des métiers, dirigeantes, communication et marketing

## SPORT SANTÉ - SPORT POUR TOUS

De multiples initiatives existent sur le sport santé. L'objectif est d'accompagner cette dynamique au service d'un sport comme outil de santé publique, par le recensement des actions des fédérations et des territoires, la reconnaissance des formations d'activités physiques sur prescription médicale et le suivi du déploiement des maisons sport-santé. En 2022, le Médicosport-santé mis à jour sera le support de formations à destination des professionnels de santé.

## SENTEZ-VOUS SPORT

2021 marquait la 12e édition de la Rentrée sportive Sentez-Vous Sport et la 7e semaine européenne du sport, qui ont donné lieu à de nombreux événements, gratuits et ouverts à tous, pour promouvoir l'activité physique et sportive.

Initiée en 2019, la collaboration avec l'Administration Pénitentiaire a été reconduite et une cinquantaine d'actions ont été organisées au sein d'établissements pénitenciers.

Enfin, temps fort pour le sport en entreprise, la remise des Trophées Sentez-Vous Sport s'est tenue sous format d'une émission télévisée diffusée sur Sport en France le 17 décembre. Pour cette édition ont été valorisées les actions ayant permis de faire vivre le sport en entreprise durant la crise sanitaire ou lors de la reprise. 5 projets ont été ainsi primés dans 3 catégories.

## SENTEZ-VOUS SPORT 2021

# 3 750

ÉVÉNÈMENTS LABELLISÉS

# 53

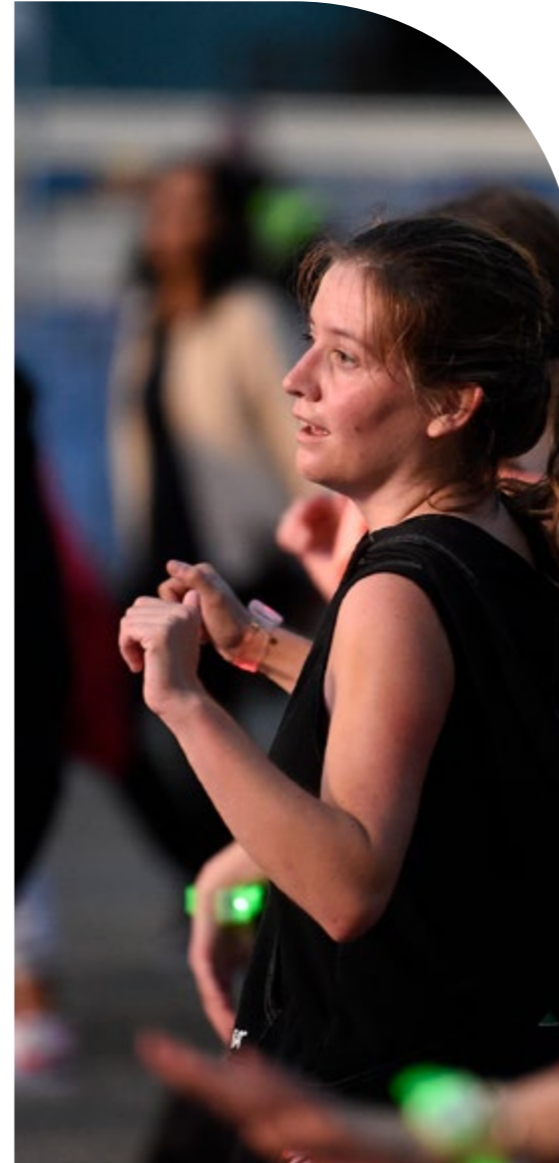
OPÉRATIONS EN ÉTABLISSEMENTS  
PÉNITENCIERS

# 25

ÉVÉNÈMENTS  
sur les journées du sport en entreprise

# 3 390

OPÉRATIONS  
spécialisées mises en place par des fédérations



**INSERTION**

Le sport est un outil puissant au service d'une dynamique sociale, citoyenne et éducative sur nos territoires. Cette utilité sociale du sport est la conviction du CNOSF pour accompagner les publics les plus éloignés de la pratique, mais aussi de l'emploi, des loisirs ou des lieux de socialisation. En 2022, les fédérations et les clubs seront accompagnés dans leurs projets à vocation sociale, pour une offre de plus en plus adaptée aux besoins des populations. Le CNOSF a notamment apporté des contributions aux missions et enquêtes sur l'insertion par le sport et le sport dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

**L'ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION**

En 2021, l'organisme de formation du CNOSF a obtenu la certification Qualiopi, fruit d'un travail de structuration et de formalisation de ses processus de fonctionnement au service des fédérations & CR(DT)OS. Les collaborations engagées avec la branche professionnelle du sport ont permis un accompagnement efficace des fédérations dans leur politique et ingénierie de certifications professionnelles dans une année largement percutée par les impacts de la crise sanitaire sur les systèmes de formation et de certification. Enfin, une collaboration effective avec les équipes de l'Académie 2024 a été menée. La création de la plateforme de formation digitale et la reconnaissance des compétences bénévoles sont autant de sujets auxquels les équipes du CNOSF ont contribué en 2021.

Le Centre de Ressources DLA Sport (CRDLA) a de son côté accompagné les structures membres du CNOSF à chaque étape de la reprise des activités sportives (réouverture progressive des lieux de pratique, sortie des aides de droit commun et de l'activité partielle, etc.). Ce contexte a marqué une croissance forte des demandes d'appui-conseil par tous types de structures affiliées aux fédérations sportives (des ligues régionales jusqu'aux clubs). En réponse aux usages digitaux des structures associatives, le CRDLA sport a initié la création d'une plateforme en ligne dédiée à la construction et la formalisation du projet associatif. Cet outil permet à chaque structure associative sportive d'accéder librement à un ensemble de ressources et de données utiles sur les sujets de vie associative.

**SÉMINAIRES ET WEBINAIRES**

**14**  
WEBINAIRES  
**620**  
PARTICIPANTS

**SESSIONS DE FORMATIONS**

**20**  
FORMATIONS  
**191**  
PARTICIPANTS  
**87%**  
SATISFACTION MOYENNE  
EXPRIMÉE PAR LES STAGIAIRES

**APPUI AUX ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT (DLA)**

**107**  
DEMANDES D'APPUI (EN AUGMENTATION DE 10%) RÉALISÉES PAR LE CRDLA SPORT EN 2021  
**38%**  
DES DEMANDES D'APPUI PORTENT SUR LES MODÈLES ÉCONOMIQUES DES STRUCTURES ASSOCIATIVES



**LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE**

L'année 2021 a permis d'engager des collaborations actives avec les acteurs impliqués sur le sujet de l'Engagement, dans une logique d'appui au déploiement de deux dispositifs identifiés, Service civique et Service National Universel, auprès de l'ensemble du mouvement sportif. Ces dispositifs s'inscrivent pleinement dans la logique d'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Des premiers temps d'échange et de présentations auprès des fédérations et des CR(DT)OS ont également pu être engagés, au travers des webinaires dédiés.

**65**  
FÉDÉRATIONS AYANT L'AGRÈMENT SERVICE CIVIQUE

**60**  
CDOS/CROS/CTOS AYANT L'AGRÈMENT SERVICE CIVIQUE

**COMMISSION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS SPORTIFS (CIAS)**

La CIAS a organisé la première épreuve de l'examen de la licence d'agent sportif pour la session 2021 qui a réuni 594 candidats sur les 649 inscrits, issus de 9 fédérations, dont

- 26.66% Admis
- 64.87% Non admis
- 8.47% Absents
- Moyenne des notes 7.85/20





Axe 5

**Participer à la  
réussite de Paris 2024  
et à son héritage**



# Participer à la réussite de Paris 2024 et à son héritage



**Marie-Françoise POTEREAU**

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE PARIS 2024 ET DE LA MIXITÉ



**Stéphane HATOT**

CONSEILLER CULTURE OLYMPIQUE



**Jean-Michel CLEROY**

CO-PRÉSIDENT DU COMITÉ STRATÉGIQUE PARIS 2024

## COMMENT PARTICIPER PLEINEMENT À LA REUSSITE DES JEUX DE PARIS 2024 ET DE LEUR HÉRITAGE ?

- ☑ Mobilisation co-construite (Paris 2024)
- ☑ Grandes fêtes de tous les sports avec toutes les fédérations
- ☑ Programme d'héritage



Le 8 août dernier, nous avons participé à la passation du drapeau entre les Jeux de Tokyo et ceux de Paris, en délocalisant une partie de sa cérémonie en France sur le site du Live des Jeux au Trocadéro, permettant de mettre en avant les athlètes français de l'équipe de France et l'ensemble du mouvement sportif français. Les Jeux de Paris

2024 représentent un rendez-vous très important et le CNOSF se tient aux côtés de Paris 2024 afin de mobiliser l'ensemble des échelons du mouvement sportif en commençant par les fédérations, les ligues, les comités, les clubs et les licenciés afin d'accompagner la réussite des Jeux et surtout de laisser un héritage pour le sport en France. »

MARIE-FRANÇOISE POTEREAU, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE PARIS 2024 ET DE LA MIXITÉ



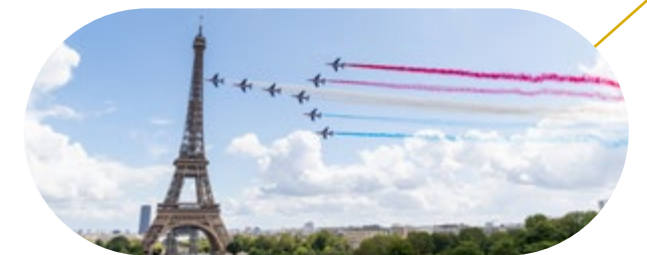
## LA CÉLÉBRATION DE L'ENTRÉE DANS L'OLYMPIADE DE PARIS 2024

Les Jeux Olympiques de Tokyo représentaient la dernière étape avant l'entrée dans l'Olympiade de Paris 2024. Un temps fort pour le comité d'organisation et le CNOSF, pour préparer les Français à accueillir les Jeux en organisant des Live des Jeux dans les collectivités hôtes. Ce temps était également important pour créer des habitudes de travail entre les collectivités hôtes et le mouvement sportif avec notamment les CROS et CDOS, acteurs de ces organisations. 15 Live des Jeux ont ainsi été organisés partout en France et ont accueilli plus de 160 athlètes et 121 activités sportives olympiques et non-olympiques.

Le CNOSF, en collaboration avec Paris 2024, le CPSF et la Ville de Paris ont organisé sur les Jardins du Trocadéro, durant la période des Jeux de Tokyo, un événement dédié au grand public afin de célébrer les athlètes et les médaillés de l'équipe de France au retour des Jeux de Tokyo, de supporter les athlètes autour d'une diffusion des compétitions et de s'initier aux sports olympiques. Durant les 18 jours de l'évènement se sont plus de 100 000 personnes qui sont venues participer à la fête autour des Jeux.

Le dimanche 8 août, à l'occasion de la cérémonie de clôture des Jeux de Tokyo 2020, Anne Hidalgo, maire de Paris, s'est vu remettre le drapeau olympique des mains de la Gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike. Paris est ainsi devenue officiellement la prochaine ville à accueillir les Jeux Olympiques, 100 ans après les derniers Jeux d'été de 1924. A l'occasion de sa première cérémonie, Paris 2024 a souhaité donner un avant-goût de son ambition, des Jeux populaires plus ouverts que jamais. Plus de 5 000 personnes ont assisté à ce passage de relais avec Tokyo 2020 depuis les jardins du Trocadéro à Paris en compagnie des athlètes de l'Équipe de France médaillés à Tokyo. Le CNOSF a travaillé de concert avec Paris 2024 sur l'organisation de cette séquence.

Les derniers athlètes de la délégation et notamment l'ensemble des médaillés des sports collectifs accompagnés du drapeau olympique et de Brigitte Henriques, Anne Hidalgo, Roxana Maracineanu et Tony Estanguet sont rentrés en France le lundi 9 août afin de célébrer avec les Français l'entrée dans l'Olympiade de Paris 2024. Ce temps parisien s'est par la suite reproduit dans de nombreux territoires.



**18** JOURS D'ÉVÉNEMENTS

**33**

CÉLÉBRATION DES 33 MÉDAILLES FRANÇAISES AVEC LES ATHLÈTES

**21**

CÉLÉBRATION DE 21 ATHLÈTES NON MÉDAILLÉS

**170**

ATHLÈTES OLYMPIQUES ET NON OLYMPIQUES MOBILISÉS

**100 000**

PARTICIPANTS SUR L'ÉVÉNEMENT

**30**

FÉDÉRATIONS EN INITIATION

**463**

JOURNALISTES ACCRÉDITÉS SUR L'ÉVÉNEMENT

## LE LANCEMENT DE L'ENGAGEMENT AUTOUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE UNIE

Pour la première fois de l'histoire des Jeux, les délégations françaises olympique et paralympique ont été conduites par un binôme d'athlètes (une femme et un homme) à l'occasion des cérémonies d'ouverture et les quatre heureux ont été désignés en même temps, début juillet, à quelques jours de l'ouverture des Jeux de Tokyo.

Puis le 4 octobre 2021 à l'approche des 100 jours des Jeux de Pékin, les athlètes olympiques et paralympiques se sont rassemblés à Romilly-sur-Seine, dans l'usine du Coq Sportif, nouvel équipementier de l'équipe de France, pour dévoiler le nouvel emblème unique de la délégation française. Lequel a remporté l'adhésion puisque apprécié par 79% des Français et avec un engouement qui s'élève à 88% chez les moins de 35 ans\*.

Plus visible, plus lisible, l'équipe de France unie permet de renforcer les liens et la communion entre les athlètes français et leur public : campagnes

de communication « Nous sommes l'Équipe de France » et « La Victoire en Face » ; réseaux sociaux @equipeFRA avec la publication des résultats de l'équipe de France et de contenus exclusifs toute l'année ; site internet commun equipedefrance.com.

*\*sondage réalisé par Harris Interactive en octobre 2021, sur un échantillon représentatif de la population âgée de 15 ans et plus*

## UNE COOPÉRATION AVEC PARIS 2024

Le CNOSF et Paris 2024 ont travaillé ensemble sur de nombreux projets afin de mobiliser les fédérations, ses structures déconcentrées et le mouvement sportif autour de :

- **La célébration** : programme des volontaires, relais de la flamme, Club France de La Villette...
- **L'Héritage** : Semaine Olympique et Paralympique, académie Paris 2024, Génération 2024...
- **L'engagement** : Label Terre de Jeux, Club des supporters, Journée Olympique...

## LA COMMUNAUTÉ @EQUIPEFRA

# 242,8K

TWITTER

# 394K

FACEBOOK

# 168K

INSTAGRAM

# 8,78K

YOUTUBE



## LANCEMENT DE L'HÉRITAGE DES JEUX POUR LE MOUVEMENT SPORTIF

L'année 2021 a été la première année d'activation du fonds de dotation pour l'axe dédié aux fédérations olympiques au programme des Jeux de Paris 2024 et celui destiné aux acteurs publics et collectivités hôtes. Le CNOSF a travaillé de concert avec Paris 2024 afin d'accompagner les fédérations dans l'élaboration des projets qu'ils allaient déposer dans le fonds de dotation. L'accompagnement des fédérations s'est fait en deux temps : l'organisation d'un atelier sur l'innovation sociale par le sport et la mesure de l'impact puis un accompagnement individuel. 13 fédérations ont déposé un dossier et ont obtenu le financement du fonds de dotation de Paris 2024.

Le CNOSF s'est associé au CPSF, l'Agence nationale du Sport et Paris 2024, la Ville de Paris et la Seine-Saint-Denis pour la seconde édition de l'appel à projets « Impact 2024 ». Cette seconde édition a été une réussite avec 228 projets soutenus pour un budget de 4,9 millions d'euros. Le CNOSF a pu s'appuyer sur son réseau des référents afin d'accompagner le déploiement de l'appel à projets sur le territoire que se soit dans

l'organisation de webinaires ou dans le cadre de l'instruction des dossiers.

Le CNOSF a par ailleurs continué à développer tout au long de l'année, les projets de son programme Héritage et d'en lancer des nouveaux à l'instar des collaborations autour de l'engagement citoyen au travers du Service National Universel et du Service civique avec le lancement du programme de volontaires « Génération 2024 » ainsi que l'organisation des premiers Jeux des Jeunes.

Enfin, au-delà de la collaboration avec Paris 2024, le CNOSF a étroitement œuvré tout au long de l'année avec l'ensemble des parties prenantes à l'accueil des Jeux, et notamment avec la Ville de Paris, sur différents projets liés à l'héritage des Jeux comme le dispositif « Paris Sport dimanche », ou le travail autour du sac de sport universel éco-conçu.

# 228

PROJETS SOUTENUS

LE CNOSF A TRAVAILLÉ AVEC PARIS 2024 AFIN D'ACCOMPAGNER LES FÉDÉRATIONS DANS L'ÉLABORATION DES PROJETS...





Axe 6

**Faire rayonner  
le sport**



# Faire rayonner le sport



**Jean-Pierre SIUTAT**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA STRATÉGIE INTERNATIONALE ET CO-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES



**Astrid GUYART**

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE ET CO-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU



**Anne TOURNIER-LASSERVE**

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU HAUT NIVEAU



**Sophie CHIPON**

CONSEILLÈRE ET CO-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES



**Romain GIROUILLE**

CO-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

## COMMENT FAIRE RAYONNER LE SPORT FRANÇAIS ET INSCRIRE SES ACTEURS DANS UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE ?

- Promouvoir les programmes du CIO, la coopération internationale
- Renforcer le soutien aux fédérations
- Défendre notre modèle sportif
- Accompagner le sport professionnel et de haut niveau
- Contribuer aux conditions de performance des athlètes



## RELATIONS INTERNATIONALES

En 2021, le CNOSF a renforcé son engagement international autour de deux axes : le soutien à l'action internationale des fédérations et le renforcement de la place du sport français à l'international.

Il a ainsi accompagné les fédérations françaises avec par exemple, un soutien fort apporté à la candidature victorieuse de Luc Tardif à la présidence de l'International Ice Hockey Federation et le développement d'un plan de relance franco-allemand ambitieux.

Sur le deuxième axe, les Jeux de Tokyo ont été le temps fort de 2021 permettant au CNOSF de rencontrer de nombreux partenaires internationaux et de les accueillir au Club France. Il s'est aussi investi dans des projets de coopération, notamment au sein de l'Association Francophone de CNO (AF-CNO), pour la promotion du Modèle Sport Européen et a contribué à l'élection de représentants français dans les commissions des Comités Olympiques Européens.

### / PARCOURS AMBITION INTERNATIONALE

**4** SÉMINAIRES **24** PARTICIPANTS

### / CLUB FRANCE TOKYO

**27** CNO REÇUS **4** FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

**15** MEMBRES DU CNO **24** PARTICIPANTS

### / FRANCOPHONIE

**7** VOLONTAIRES ENVOYÉS EN MISSION DANS DES CNO ET UNIONS FRANCOPHONES

### / PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL DES FÉDÉRATIONS

**53** FÉDÉRATIONS ACCOMPAGNÉES

### / FRANCO-ALLEMAND

**1,26** SIGNATURE D'UN PLAN DE RELANCE PORTANT SUR 3 ANS (2022-2024) DE 1,26 MILLION €

### / EUROPE

**1** PREMIÈRE SESSION DE FORMATION SUR L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS EUROPÉENS LANCÉE



**TOKYO 2020**

Haut-niveau

Les Jeux Olympiques de Tokyo ont été une démonstration d'unité et de solidarité après le report historique d'un an en raison de la pandémie de COVID-19. Emmenée par les porte-drapeaux Clarisse Agbegnenou et Samir Ait-Said, l'Equipe de France était ambitieuse à trois ans du grand rendez-vous de Paris 2024.

- 33 médailles dont 10 en or, 12 en argent et 11 en bronze
- 8<sup>e</sup> place au tableau des médailles
- Une délégation française de 382 athlètes ; 168 femmes et 214 hommes
- 31 sports représentés dont l'escalade, le karaté, le skateboard et le surf nouveaux venus

**STAFF MÉDICAL**

- 28 médecins
- 64 kinésithérapeutes
- 2 radiologues
- Mise en place d'une veille psychologique 24/24h et 7/7j

**VACCINATION ET TEST**

- 502 laboratoires agréés par les autorités chinoises en France
- 1 400 personnes ont pu bénéficier d'un créneau prioritaire de vaccination entre le 26 avril et le 9 mai
- 80% des athlètes vaccinés et 92% des encadrants vaccinés

**BAGAGES TRANSPORTÉS**

- 8 malles médicales
- 25 malles kinésithérapeutes
- 2 bains froids
- 1 échographe
- 20 tables de massages

**LE GUIDE DES ATHLÈTES**

Le service juridique a rédigé ainsi que veillé à la bonne signature et application du Guide de l'athlètes et de la délégation pour les Jeux Olympiques de Tokyo et de Pékin.



**CLUB  
FRANCE**

**2 700**

Entrées recensées au Club France et 200 personnes pour la cérémonie d'ouverture

**15**

MEMBRES DU CIO  
dont la visite de Thomas Bach

**3**

COMITÉS D'ORGANISATIONS  
ÉTRANGERS : TOKYO, MILAN,  
LOS ANGELES

**27**

CNO  
étrangers

**+6 000**

RETOMBÉES MÉDIAS

**961,4M**

D'IMPACT\*

**323,7M**

DE LECTEURS CUMULÉS

\*La mesure d'impact est un indice synthétique du nombre de lecteurs, téléspectateurs, internautes potentiellement touchés. La mesure de l'impact est pondérée par celle de la surface de l'article et de la diffusion du support.

RETOMBÉES MÉDIATIQUES  
TOKYO 2020

**RECORD**

D'AUDIENCE POUR FRANCE  
TÉLÉVISIONS, DIFFUSEUR  
OFFICIEL

**+50M**

DE FRANÇAIS > 6 MILLIONS DE  
PLUS QU'À RIO 2016

**9/10**

9 FRANÇAIS SUR 10 ONT SUIVI  
LES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO





### L'ÉQUIPE DE FRANCE EN ROUTE POUR PÉKIN

Les 3 et 4 octobre 2021 a été l'occasion pour le CNOSF, le CPSF et Paris 2024 de réunir toute l'équipe de France, olympique et paralympique, en route vers Pékin. Sur deux jours, les athlètes des fédérations de ski, sports de glace et handisport, se sont ainsi réunis à Troyes et à Romilly-sur-Seine, siège du Coq Sportif, pour partager deux jours de cohésion.

Au programme : shooting de la campagne de communication, réalisation de shooting photo et vidéos, temps médias avec plus de 100 journalistes, et révélation des ambitions de l'équipe de France aux Jeux d'hiver de Pékin 2022.

Deux jours riches en émotion pour le mouvement sportif français réuni à cette occasion, pour découvrir le 4 octobre, le nouvel emblème de l'équipe de France, ainsi que les tenues du nouvel équipementier pour Pékin 2022.



« C'est un honneur de porter la voix de tous les sportifs de haut-niveau français au sein des instances délibératives du CNOSF. En plus de remettre les athlètes au cœur du dispositif, la CAHN a souhaité s'orienter en priorité sur trois thématiques : l'intégration de mesures pour les athlètes dans la loi sur le sport, l'accompagnement

**ASTRID GUYART ET ROMAIN GIROUILLE** CO-PRÉSIDENTS DE LA CAHN

### CAHN

2021 a été une année de transition et de structuration pour la Commission des Athlètes de Haut-Niveau avec l'élection, par les 15 000 sportifs de haut-niveau français, de 38 athlètes, à parité, représentant 25 fédérations olympiques. Prenant le relais de Gwladys Epangue (taekwondo) et Fabien Gilot (natation) que le CNOSF remercie pour leur engagement, deux nouveaux co-présidents ont été élus : Astrid Guyart (escrime) et Romain Girouille (tir à l'arc). Une nouvelle organisation a été initiée avec la création de 10 groupes de travail : reconversion et suivi socioprofessionnel, conditions de la performance, sport et femmes, lutte contre les discriminations & les violences, droits et devoirs des athlètes, Athlètes et Responsabilité Sociale & Environnementale, « Esprit Bleu », activation marketing, communication et relations internationales. La feuille de route de chaque groupe de travail a été rédigée lors d'un séminaire regroupant les athlètes, en octobre 2021, à Marcoussis. Le positionnement de la CAHN au sein du cabinet de la nouvelle Présidente a été un signe fort, et renforce la place des athlètes dans la gouvernance.



Le 1er septembre 2021, le général de brigade Arnaud Dupuy de la Grand'Rive a pris le commandement du Centre national des sports de la Défense et la fonction de Commissaire aux sports militaires.

socio-professionnel avec pour objectif la création d'une plateforme unique, et au service de la performance, le partage d'expérience entre athlètes de l'Equipe de France avec notamment la création des Week-ends bleus qui rassembleront 40 athlètes sur 3 jours lors d'événements sportifs internationaux. »

### COMMISSION SPORT/ARMÉES

Avec 115 sportifs fin 2019, ils seront 173 dont 33 en situation de handicap en 2024 répartis dans 23 fédérations. Affectés et gérés au Bataillon de Joinville du CNSD ils composent « l'armée de champions » et bénéficient d'un accompagnement vers la haute performance sportive, d'un suivi socio-professionnel et du cadre de valeurs des forces armées. L'intégration du Centre national des sports de la Défense (CNSD) parmi les établissements sportifs « soutien à la préparation des JOP 2024 » entre dans ce périmètre. En 2023, la France organisera les Jeux mondiaux militaires de la solidarité (JMMS), jeux universels, inclusifs et populaires, ouverts conjointement aux valides et blessés représentant 32 nations du Conseil international du sport militaire (CISM). Cet événement inscrit sur le calendrier de la DIGES contribue à la montée en puissance de la préparation des JOP de 2024.



# Conférence des conciliateurs



Philippe MISSIKA

PRÉSIDENT DE LA  
CONFÉRENCE DES  
CONCILIATEURS



Bernard STIRN

PRÉSIDENT DU COMITÉ  
DE DÉONTOLOGIE

## LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ANNÉE 2021

La Conférence des conciliateurs a accueilli en son sein deux nouveaux membres. Madame Cécile Barrois de Sarigny, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Monsieur Mathieu Maisonneuve, professeur des facultés de droit, ont en effet été nommés respectivement conciliatrice et conciliateur par décision du conseil d'administration du CNOSF. La Conférence qui compte à ce jour 21 membres a par conséquent atteint son effectif maximum autorisé par l'article R.141-10 du code du sport.

La réunion annuelle qui s'est tenue au mois d'octobre 2021, a été l'occasion pour la Conférence de procéder à l'élection de son président. Maître Philippe Missika, avocat à la cour, a été à ce titre reconduit pour une seconde olympiade dans ses fonctions par ses pairs Monsieur Dominique Rémy, premier conseiller du tribunal administratif de Rennes, a été élu quant à lui, vice-président de la Conférence des conciliateurs.

Lors de cette réunion, les conciliatrices conciliateurs ont notamment échangé de façon collégiale sur l'évolution de la procédure de conciliation ainsi que sur la procédure de renouvellement des conciliatrices et conciliateurs. Un groupe de travail a été constitué au sein de la Conférence pour travailler à ces sujets, au cours de l'année 2022, et a pour ambition de parvenir, à terme, à une évolution du dispositif législatif régissant la procédure de conciliation.

## ELÉMENTS STATISTIQUES

En 2021, la Conférence des conciliateurs a été saisie à 295 reprises. En particulier, le nombre de demandes présentant un caractère urgent et ayant nécessité un traitement rapide, a augmenté. Ce caractère urgent a été retenu pour plus de 20% des demandes soit 60 des demandes formées.

104 de ces 295 demandes ont fait l'objet d'un rejet par le président de la Conférence pour irrecevabilité, en application de l'article R.141-7 du code du sport. 6 ont fait l'objet d'un rejet pour défaut de régularisation. 8 ont fait l'objet d'un désistement.

177 demandes ont donné lieu à une audience de conciliation, qui s'est conclue par la signature d'un procès-verbal de conciliation à 5 reprises et l'irrecevabilité de 6 demandes a été constatée lors d'audiences de conciliation. Enfin 1 désaccord a été constaté à l'audience lors de la mise en œuvre d'une procédure de conciliation facultative. A défaut de signature d'un accord, une proposition de conciliation a été rédigée. Sur les 165 propositions formulées, 101 ont fait l'objet d'une acceptation, 64 ont fait l'objet d'une opposition. 106 des 177 litiges examinés ont été résolus, soit un taux de résolution de près de 62%. Il était en 2020 de près de 58%. 25 litiges ont finalement été portés devant les juridictions, soit 14% des litiges recevables.

Ces demandes ont été traitées dans un délai moyen de 24 jours, conforme aux dispositions de l'article R. 141-7 du code du sport.

Figure 1 : Recevabilité des demandes

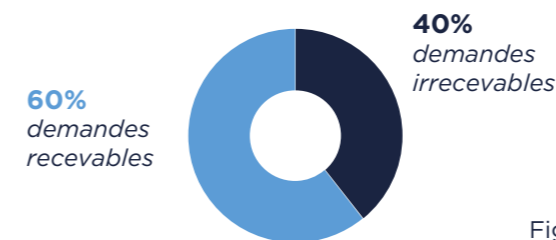


Figure 2 : Résolution des litiges

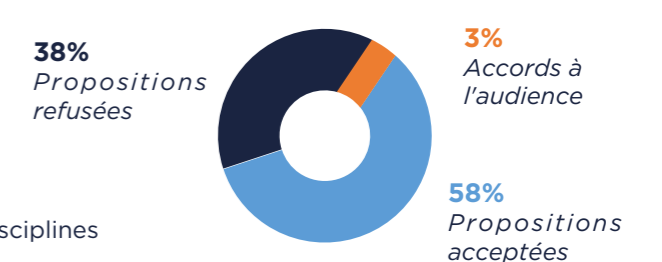
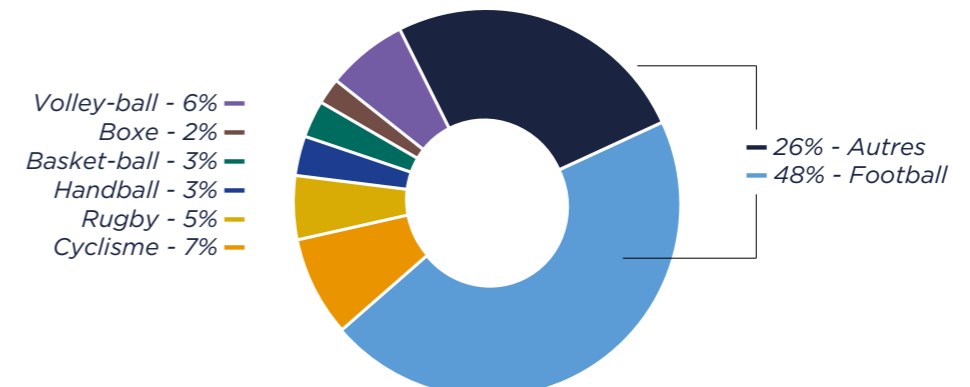


Figure 3 : Disciplines





# Rapport de gestion



# Rapport de Gestion



Michel CALLOT

TRÉSORIER  
GÉNÉRAL

Dans un contexte de pandémie mondiale toujours présent, l'exercice 2021 a été marqué par la tenue des Jeux Olympiques (JO) de Tokyo exigeant une organisation adaptée aux enjeux sanitaires, alors que le Festival Olympique de la jeunesse européenne d'hiver a été reporté en 2022 et les premiers Jeux des Masters annulés.

La nouvelle présidence ainsi que les instances renouvelées ont pris leurs fonctions à compter de l'Assemblée Générale du 29 juin 2021, marquant ainsi le démarrage du déploiement d'un nouveau programme pour le CNOSF.

Les comptes annuels du CNOSF pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

## ÉLÉMENTS DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 2021

### ACTIF

L'actif immobilisé est principalement composé du siège social du CNOSF, construit dans les années 1990 et ayant fait l'objet d'une réévaluation en 2002. Il comprend également des installations et travaux d'agencement, le matériel informatique et le système d'information notamment l'ERP SAP Business One.

Les créances clients s'élèvent à 1,1M€, en diminution de 0,6M€ par rapport à 2020, impactées par la variation de 1M€ liée à la facture de partenariat échange RMC constatée à la clôture 2020 et non récurrente en 2021. Elles tiennent compte de dépréciations pour créances douteuses d'un montant de 248K€.

Les autres créances, en diminution de 0,2 M€ par rapport à 2020, s'élèvent à 1 M€ et sont principalement constituées de la TVA à décaisser, de la TVA déductible, des subventions à recevoir ainsi que la créance du CICE.

La trésorerie d'un montant de 22,4M€ est en augmentation de 0,8M€ par rapport à l'exercice précédent, résultant principalement des flux liés aux JO de Tokyo (baisse des charges constatées d'avance et report des fonds dédiés sur les financements perçus du Ministère).

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux engagements 2021 pour les JO de Pékin.

### PASSIF

Les fonds associatifs s'élèvent à 21,5 M€ en 2021 et sont principalement composés de l'écart de réévaluation de la Maison du sport français en 2002 et des réserves constituées par les précédents exercices excédentaires.

Ils sont en augmentation par rapport à 2020, du montant du résultat de l'exercice 2021.

Les fonds dédiés s'élèvent à 5,5 M€, dont 5,2 M€ correspondant à la subvention du Ministère relative aux Grandes Manifestations et affichant une diminution de 2,7 M€ par rapport à 2020 principalement liée à la tenue des JO de Tokyo.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2,3 M€, en diminution de 0,9 M€ du fait de la facture pour l'échange marchandise avec RMC non reçue en 2020 et non récurrente en 2021. Les dettes fiscales et sociales ainsi que les autres dettes s'élèvent chacune à 2 M€ restant stables par rapport à 2020.

### COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

Il est important de noter, que depuis le 1er janvier 2019, et dans le cadre du programme marketing joint signé avec Paris 2024, les défenses d'emblèmes ainsi que les partenariats olympiques sont

désormais gérés et perçus par Paris 2024, le CNOSF percevant une redevance de marque à cet effet.

Les produits d'exploitation sont en forte augmentation en 2021 et passent de 21,7 M€ en 2020 à 31 M€, résultant principalement de l'augmentation du versement de Paris 2024, conformément à l'accord de Programme Marketing joint signé en janvier 2019 ainsi que de l'augmentation des recettes, partenariats échanges et subventions CIO dans le cadre de la tenue des JO de Tokyo.

On notera également une hausse de 2,2 M€ liée à l'utilisation de fonds dédiés en stocks à fin 2020 pour les JO de Tokyo tenus en 2021. Enfin, les transferts de charges sont en augmentation de 1,3 M€ en raison de la refacturation à d'autres structures, dont Paris 2024 et les fédérations, des dépenses engagées pour leurs comptes lors des JO de Tokyo.

### CHARGES

Les charges d'exploitation sont en forte augmentation en 2021 et passent de 21,7 M€ en 2020 à 30,8 M€, impactées principalement par les charges imputables aux JO de Tokyo. Il est à noter que les Jeux ont également généré une hausse des intervenants extérieurs et des partenariats échanges. De plus, les actions internationales à destination des fédérations sont en augmentation de 0,4 M€ ainsi que la masse salariale en raison notamment du personnel médical affecté aux Jeux.

## ÉLÉMENTS D'ÉCART PAR RAPPORT AU BUDGET 2021

### PRODUITS

Les produits sont en recul par rapport au budget 2021, en raison de :

— la révision des termes du partenariat échange dans le cadre de l'accord du Programme Marketing Joint avec Paris 2024, objet d'un avenant en juin 2021 ;

— la correction à la baisse du montant de valorisation des échanges marchandises dans la cadre du partenariat Lacoste ;

— les refacturations liées aux JO de Tokyo plus élevées que prévu ;

— l'annulation des Jeux des Masters et le report des FOJE Hiver.

### CHARGES

Les charges affichent un recul légèrement supérieur à celui des produits. Les sources d'écart sont très similaires, en l'occurrence :

— la révision des termes du partenariat échange avec Paris 2024, la correction à la baisse de la valorisation du partenariat Lacoste, l'annulation des Jeux des Masters et le report des FOJE Hiver ;

— le report du projet de radio et des économies de charges relatives aux JO de Tokyo.

## Comptes annuels / bilan actif au 31/12/2021

EN €	31/12/21			31/12/20
	Brut	Dépréciation	Montant Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	234 793	173 201	61 591	104 762
Immobilisations incorporelles en cours	38 011		38 011	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>272 805</b>	<b>173 201</b>	<b>99 603</b>	<b>104 762</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Constructions	13 900 000	9 266 666	4 633 333	5 054 545
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 304 222	2 563 039	1 741 183	1 690 630
Immobilisations corporelles en cours				95 935
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>20 704 222</b>	<b>11 829 705</b>	<b>8 874 517</b>	<b>9 341 111</b>
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	19 062		19 062	19 062
Prêts	50		50	2 050
Autres	141 778		141 778	15 819
<b>TOTAL</b>	<b>160 891</b>		<b>160 891</b>	<b>36 931</b>
<b>TOTAL (I) ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>21 137 919</b>	<b>12 002 907</b>	<b>9 135 012</b>	<b>9 482 805</b>
Stocks et en cours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 319 886	247 616	1 072 270	1 652 617
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 053 716		1 053 716	1 268 020
<b>TOTAL</b>	<b>2 373 603</b>	<b>247 616</b>	<b>2 125 987</b>	<b>2 920 638</b>
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	22 404 550		22 404 550	21 625 054
Charges constatées d'avance	1 005 318		1 005 318	3 961 428
<b>TOTAL (II) ACTIF CIRCULANT</b>	<b>25 783 472</b>	<b>247 616</b>	<b>25 535 856</b>	<b>28 507 122</b>
Frais d'émission d'emprunt (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)	157		157	
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>46 921 549</b>	<b>12 250 523</b>	<b>34 671 025</b>	<b>37 989 927</b>

(1) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières

141 828 2 050

## Comptes annuels / Bilan passif au 31/12/2021

EN €	31/12/21	31/12/20
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	762 245	762 245
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation	15 802 664	15 802 664
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	100 376	100 376
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	4 610 623	4 797 716
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	225 480	-187 092
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>21 501 389</b>	<b>21 275 909</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>21 501 389</b>	<b>21 275 909</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 488 890	8 238 219
<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)</b>	<b>5 488 890</b>	<b>8 238 219</b>
Provisions pour risques	405 368	567 552
Provisions pour charges	221 379	267 284
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>626 747</b>	<b>834 836</b>
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 251 267	3 115 516
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 062 296	2 037 047
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 047 283	2 077 640
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	693 042	410 757
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>7 053 890</b>	<b>7 640 961</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	107	
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>34 671 025</b>	<b>37 989 927</b>

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

## Comptes annuels / Compte de résultat au 31/12/2021

EN €	31/12/21	31/12/20
Cotisations	392 653	391 575
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		4 586
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations	13 865 347	10 259 047
dont parrainages	13 722 367	10 176 206
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 428 158	10 637 046
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	10 069	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 763 761	170 680
Utilisations des fonds dédiés	2 367 316	139 427
Autres produits	136 907	80 871
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>30 964 212</b>	<b>21 683 235</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	20 166 906	7 629 946
Aides financières	1 726 631	1 780 676
Impôts, taxes et versements assimilés	631 964	730 805
Salaires et traitements	5 095 629	4 404 652
Charges sociales	2 257 442	2 007 702
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	723 269	679 501
Dotations aux provisions	143 621	185 233
Reports en fonds dédiés	17 987	4 217 837
Autres charges	60 507	24 894
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>30 823 961</b>	<b>21 661 250</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>140 251</b>	<b>21 984</b>
Produits financiers de participation		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	123	11 201
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	223 703	2 050
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>223 826</b>	<b>13 251</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	157	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	128 460	180 401
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>128 617</b>	<b>180 401</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>95 208</b>	<b>-167 149</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANTS IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>235 459</b>	<b>-145 164</b>

## Comptes annuels / Compte de résultat au 31/12/2021

EN €	31/12/21	31/12/20
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 633	1 500
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>1 633</b>	<b>1 500</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 340	37 481
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 272	5 094
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>11 613</b>	<b>42 575</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-9 979</b>	<b>-41 075</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		852
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>31 189 672</b>	<b>21 697 987</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>30 964 192</b>	<b>21 885 079</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>225 480</b>	<b>-187 092</b>
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



**Brigitte SCHLEIFER**

CO-PRÉSIDENTE  
DE LA COMMISSION  
FINANCES



**Bruno DELOR**

CO-PRÉSIDENT  
DE LA COMMISSION  
FINANCES

### COMMISSION DES FINANCES

Cette commission, prévue par les statuts du CNOSF, a vocation à formuler toute proposition en matière financière, notamment en ce qui concerne les process et les méthodes



**Bruno DELOR**

PRÉSIDENT DE  
LA COMMISSION  
D'APPEL D'OFFRES

### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Trois réunions de la commission d'appel d'offres (CAO) se sont tenues en 2021 au titre des appels d'offres conduits pour couvrir les besoins du CNOSF en prestations juridiques et de formation. La commission interne contrat (CIC) a sécurisé le choix des prestataires pour les consultations qui ne relèvent

pas de la compétence de la CAO. A titre d'illustration, elle a notamment délibéré sur les besoins à couvrir pour les Jeux Olympiques de Tokyo et de Pékin, l'hébergement des Jeux des Jeunes, les prestations de traduction et d'interprétariat et celles de sécurité et gardiennage.

## Budget 2022 en K€

PÔLES ET SERVICES, EN K€	RECETTES	DEPENSES
Marketing & Transformations économiques	11 821	3 086
Olympique et Haut Niveau	8 324	8 471
Relations internationales	1 717	1 944
DG / Finances / Administration / SI / Juridique	1 210	4 328
Cabinet et relations institutionnelles	127	208
Service aux membres & CR(DT)OS	333	578
Communication & événementiel	282	2 282
Grandes causes nationales	123	312
Vers Paris 2024 - Gains Marginaux	-	678
Masse salariale	-	6 950
Ministère soutien actions	4 900	-
<b>TOTAL</b>	<b>28 837</b>	<b>28 837</b>

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

A l'assemblée générale de l'association Comité National Olympique et Sportif Français,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité National Olympique et Sportif français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

FAIT À LIMOGES, LE 22 AVRIL 2022  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AUDITEURS ASSOCIÉS  
PHILIPPE BORDERE



Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour risques et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

— Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

— il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

— il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

— il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



# Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

## COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

### RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de l'association Comité National Olympique et Sportif Français,

En notre qualité de commissaire aux comptes du Comité National Olympique et Sportif français, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

FAIT À LIMOGES, LE 22 AVRIL 2022  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AUDITEURS ASSOCIÉS  
PHILIPPE BORDERE



### CONVENTION SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionné à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Assemblée Générale.

Nature de la convention : Conformément aux dispositions de l'article 11 de vos statuts, une rémunération est versée à certains dirigeants du Comité National Olympique et Sportif Français

Personne concernée : Mme Brigitte Henriques, Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français

L'assemblée générale du 15 septembre 2021, sur proposition du Conseil d'administration, a ratifié la rémunération de la Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français fixée à 9 000 euros bruts mensuels. A ce titre, le Comité National Olympique et Sportif Français enregistre une charge de 27 046,92 euros bruts dans les comptes clos le 31/12/2021.

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la convention : Conformément aux dispositions de l'article 11 de vos statuts, une rémunération est versée à certains dirigeants du CNOSF.

Personne concernée : Mme OURAHMOUNE Sarah, Vice-Présidente en charges des athlètes et des mixités  
Sur décision du Conseil d'Administration du 4 décembre 2019, une rétribution mensuelle brute de 1 895,48 euros a été versée à Mme Ourahmoune. Du 1er janvier 2021 au 21 juin 2021, date de la fin de ses fonctions, Mme Ourahmoune a perçu un montant brut annuel de 11 286,72 euros.

# Les fédérations & membres associés

## Fédérations Olympiques



## Fédérations Nationales Sportives



### Fédérations Multisports et Affinitaires



L'ÉQUIPE DE FRANCE REMERCIE SES PARTENAIRES POUR LEUR ENGAGEMENT.

### Fédérations Scolaires et Universitaires



#### Partenaires Mondiaux



### Membres Associés



#### Partenaires Premium



#### Partenaires Officiels





## CNOSF

Maison du sport français  
 1 avenue Pierre de Coubertin  
 75640 Paris Cedex 13  
 01 40 78 28 00  
[www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)

